



Ne cherchez plus  
vos informations de santé.  
Rangez-les dans l'espace.

mon  
SPACE  
SANTÉ

À la fin de votre séjour, **cet établissement publie vos documents de sortie sur Votre Espace Santé**. Cela vous permet de les retrouver plus facilement, et améliore la coordination avec votre médecin traitant.

**Vous pouvez vous opposer à l'alimentation de votre espace santé en l'indiquant aux professionnels de santé de l'établissement.**  
Si vous souhaitez plus d'explications sur ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'établissement.